

Espèces Exotiques Envahissantes - EEE

Il est de plus en plus fréquent d'entendre parler d'espèces envahissantes ou plus précisément, d'espèces exotiques envahissantes (EEE). Les espèces exotiques envahissantes peuvent avoir de graves répercussions sur l'environnement, l'économie et la société.

EXOTIQUE OU INDIGÈNE?

Il existe deux catégories d'espèces: les espèces exotiques et les espèces indigènes. Les espèces exotiques incluent les plantes, les animaux et les micro-organismes qui ont été introduits, bien souvent par l'homme, dans un milieu où ils ne se retrouvaient pas naturellement. Les espèces indigènes, quant à elles, désignent les espèces qui se retrouvent naturellement dans un milieu depuis leur apparition.

Attention, une espèce exotique n'est pas nécessairement considérée comme étant envahissante. Par définition, une espèce envahissante est reconnue pour causer des dommages significatifs à l'environnement, à l'économie et à la société. Les espèces exotiques envahissantes constituent une menace importante pour la biodiversité dont les impacts sur les habitats et les espèces indigènes sont graves et souvent irréversibles. Par exemple, la agrile du frêne est une espèce exotique qui est considérée comme envahissante, puisqu'elle crée des ravages importants sur les arbres qui ont une fonction écologique importante dans l'environnement (ombrage, filtration de l'air, habitat, etc) (Environnement Canada, 2013). Au contraire, le lièvre d'Europe, une espèce qui est aussi exotique, ne cause aucun dommage significatif à l'écosystème et n'est donc pas considéré comme envahissant.



EEE À SHERBROOKE

Cet été, la Ville de Sherbrooke a mandaté le RAPPEL afin qu'il procède à l'inventaire de certaines EEE présentes sur son territoire. Les espèces exotiques envahissantes recherchées sont la Berce du Caucase, la Renouée du Japon et la Phragmite. Pour plus de détails sur ces plantes, le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mis sur pied l'outil Sentinelle, permettant d'identifier et de signaler la présence de EEE. Consultez l'outil à l'adresse suivante:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/espec-es-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>

Source: Environnement Canada, 2013 [En ligne]
<http://www.ec.gc.ca/eee-ias/default.asp?lang=Fr&n=986EC44D-1>

Un concours pour la cause de l'eau!

Courrez la chance de gagner ... *UN KAYAK MOMO SPORTS,
*UN COURS DE SURF À PAGAIE, *UNE JOURNÉE POUR DEUX AU SPA



NOUS VOUS INVITONS PERSONNELLEMENT À PARTICIPER AU CONCOURS DU RAPPEL...

Notre objectif : Sensibiliser le plus de personnes possible à l'importance de la protection de nos lacs et cours d'eau et faire circuler l'information sur les bonnes actions à prendre et les projets du RAPPEL.

Pour participer : Il suffit d'AIMER la page FACEBOOK du RAPPEL et inscrire ensuite votre participation dans le formulaire à l'adresse suivante: <http://woobox.com/k3tm8p>

*Tous les détails du concours sont disponible sur notre site internet: www.rappel.qc.ca